



Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit	Tikehau Credit Court Terme - Part A-Acc-EUR (le « Fonds »)
Initiateur du PRIIP	Tikehau Investment Management SAS (la « Société de gestion »), une Société de Gestion française agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le numéro GP-0700006, appartenant au groupe Tikehau Capital.
Contact	Pour de plus amples informations sur le Fonds, appeler le +33 (0)1 53 59 05 00 ou consultez notre site internet www.tikehaucapital.com .
Code ISIN	FR0011482728
Autorité compétente	L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de Tikehau Investment Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Date de production du document d'informations clés	4 mars 2026

En quoi consiste ce produit ?

Type

Ce produit est un Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) de droit français relevant de l'article L214-4 et suivants du Code Monétaire et Financier, constitué sous la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP).

Durée et résiliation (de l'initiateur)

Le Fonds a une durée de vie de 99 ans. Cette durée peut être prorogée par la Société de Gestion. Le Fonds peut également faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative de la Société de Gestion. Les modalités de dissolution du Fonds sont plus amplement détaillées dans le prospectus du Fonds.

Objectifs

Le Fonds a pour objectif de réaliser une performance annualisée nette supérieure à l'€STR + 38,5 points de base avec un horizon d'investissement supérieur à un an. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds est géré de manière discrétionnaire et, à ce titre, utilise exclusivement son indicateur de référence comme indicateur de performance ex post et, le cas échéant, pour calculer la commission de performance.

La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière active et discrétionnaire un portefeuille diversifié d'obligations émises par des émetteurs privés ou publics, appartenant majoritairement à la catégorie dite « Investment Grade » (de notation supérieure ou égale à BBB- selon S & P/Fitch ou Baa3 chez Moody's).

Le Fonds pourra aussi être exposé en titres relevant de la catégorie "haut rendement" ou "High Yield" (notation inférieure à BBB- selon S & P/Fitch ou Baa3 chez Moody's) dans la limite de 35% de l'actif net du Fonds. Ces obligations et autres titres de créances appartiennent à la catégorie haut rendement, laquelle présente un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important, en contrepartie d'un rendement plus élevé.

Les titres dans lesquels le Fonds investit pourront avoir une maturité résiduelle supérieure à 3 ans en ce inclus les titres ayant une maturité de type perpétuelle. La fourchette de sensibilité des taux sera globalement comprise entre 0 et 0,5 tout en pouvant être affectée par d'éventuels mouvements de marchés stressés qui pourront faire passer temporairement la sensibilité au dessus de l'objectif de 0,5 dans la limite de 0,7.

Le Fonds pourra investir jusqu'à 100% de son actif net en instruments du marché monétaire et en titres de créance (obligations et obligations remboursables en actions), émis par des sociétés des secteurs privé ou public, situées majoritairement dans la zone Euro, sans contrainte de secteur. Le Fonds pourra également investir sur des émetteurs issus d'autres zones géographiques (Etats-Unis, Canada et Asie), y inclus les pays émergents dans la limite de 10% de l'actif net. Le Fonds a comme devise l'euro mais pourra également investir dans des titres émis en devises "fortes" (tels que USD, GBP, CHF, YSD) dans la limite de 10% de son actif net.

L'objectif est de percevoir les revenus générés par le portefeuille et éventuellement de les optimiser par l'intermédiaire d'une surexposition dans la limite de 100% de son actif net. Ainsi, dans un but de réalisation de l'objectif de gestion ou de couverture des actifs, et à titre accessoire, le Fonds pourra utiliser des contrats financiers, notamment des contrats à terme et des dérivés de crédit (Credit Default Swap).

Le Fonds pourra investir dans la limite de 10% de son actif net, en OPC (y compris gérés par Tikehau Investment Management). La durée de placement recommandée est d'un an minimum.

En fonction de ses anticipations, l'allocation stratégique du FCP pourra évoluer de la manière suivante :

- De 80% à 100% en obligations et autres titres de créances.
- De 0% à 10% sur des OPCVM/fonds monétaires court terme et/ou monétaires et/ou d'obligations qui pourront investir sans référence à des critères de notation financière particuliers sur de la dette publique ou privée, européennes ou internationales (10% maximum).
- De 0% à 10% en dépôts à vue.

Montant minimum initial de souscription : 100 EUR

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Investisseurs de détail visés : Tous les investisseurs disposant des connaissances et de l'expérience nécessaires pour comprendre les caractéristiques et risques de l'investissement, visant une performance sur un horizon d'investissement d'au moins 1 an et capables de supporter une perte totale du capital investi.

Nom du Dépositaire : CACEIS Bank SA - 89-91 rue Gabriel Péri – 92120 Montrouge

Périodicité de calcul de la Valeur Liquidative et demandes de rachat : La valeur liquidative est calculée chaque jour (J) et est disponible sur le site Internet de la Société de gestion en J+1. Les demandes de souscriptions et de rachats peuvent être adressées à tout moment et sont centralisées chaque jour de valorisation (J) jusqu'à 12h00 (CEST) auprès du Dépositaire. Ils sont exécutés sur la base de la valeur liquidative du jour en cours et leur règlement/livraison a lieu à J+2.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur synthétique de risque :



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 1 an selon la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée et vous pourriez obtenir moins en retour.

Période de détention recommandée : 1 an

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur ces risques, veuillez vous référer au prospectus.

Les risques suivants supportés par le Fonds non pris en compte dans l'indicateur peuvent avoir un impact à la baisse sur la valeur liquidative du Fonds : Risque de perte du capital ; Risque en matière de durabilité ; Risque de liquidité ; Risque de crédit ; Risque de contrepartie. Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez vous référer au prospectus du Fonds. La survenance de l'un des risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative du Fonds.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.

Période de détention recommandée : 1 an Exemple d'investissement : 10 000 €		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 304 €
	Rendement annuel moyen	-16,96%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 119 €
	Rendement annuel moyen	-8,81%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	9 603 €
	Rendement annuel moyen	-3,97%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 090 €
	Rendement annuel moyen	0,90%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 1 an en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 €. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Le scénario défavorable s'est déroulé durant la période : 21/03/2019 - 20/03/2020.

Le scénario intermédiaire s'est déroulé durant la période : 06/07/2016 - 06/07/2017.

Le scénario favorable s'est déroulé durant la période : 23/03/2020 - 23/03/2021.

Que se passe-t-il si Tikehau Investment Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le Fonds est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le Dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du Dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du Dépositaire de ceux du produit. Les éventuelles pertes ne sont pas couvertes par un système d'indemnisation des investisseurs ou de garantie.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Coûts au fil du temps :

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis.

	Si vous sortez après 1 an
Coûts totaux	549 €
Incidence des coûts annuels (*)	5,52%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,5% avant déduction des coûts et de -4,0% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera, le cas échéant, du montant.

Composition des coûts :

Coûts ponctuels à l'entrée ou la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit. Cependant, certains intermédiaires financiers peuvent facturer à leurs clients des frais d'entrée ou des frais similaires pouvant aller jusqu'à 5,00% du montant de la souscription.	jusqu'à 500 €
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit.	N/A
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.	30 €
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	11 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats (et commission d'intéressement)	20,00 % de la performance annuelle nette de frais de gestion au-delà de l'ESRT + 38,5 points de base, capée à 0,30%,	11 €

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 1 an

La période de détention recommandée correspond à la période minimale recommandée pour maximiser la probabilité d'atteindre les objectifs de la stratégie. Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne. Un désinvestissement avant l'échéance est possible, toutefois le rachat de vos parts avant la fin de la période de détention recommandée peut être préjudiciable en termes de rendement, augmenter les risques associés à votre investissement, et conduire à la réalisation d'une perte en capital.

Un mécanisme de plafonnement de rachats (Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'information sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Modalités de souscription et de rachat » du Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Vous pouvez formuler une réclamation concernant le produit ou le comportement (i) de La société de gestion (ii) d'une personne qui fournit des conseils au sujet de ce produit, ou (iii) d'une personne qui vend ce produit en adressant un courrier électronique ou un courrier postal aux personnes suivantes, selon le cas :

- Si votre réclamation concerne le produit lui-même ou le comportement de la Société de gestion : veuillez contacter la société de gestion, par courrier, à l'attention de Tikehau Investment Management - 32 rue de Monceau - 75008 Paris ou par mail à l'adresse e-mail suivante : Client-Service@tikehaucapital.com. Une procédure de traitement des réclamations est disponible sur le site internet de la société de gestion www.tikehaucapital.com.
- Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le propose, veuillez contacter cette personne en direct. Conformément aux dispositions de l'article L.621-19 du Code monétaire et financier, en dernier recours amiable, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) via le site internet www.amf-france.org (formulaire de demande de médiation), ou par courrier : Le Médiateur - Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02.

Autres informations pertinentes

Le Fonds est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les critères ESG contribuent également aux décisions d'investissement mais ne sont pas le facteur décisif de ces décisions.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur les performances passées au cours des 10 dernières années (sous réserve de la date de création de la part) et sur les scénarios de performance précédents de la catégorie de part sont disponibles à l'adresse : www.tikehaucapital.com. Cela inclut les calculs des scénarios de performance qui sont mis à jour mensuellement.